

Vaudois!

N°5 - 27 août 2025

Le média d'opinion libérale-radical

Votations: un dimanche dense

Cinq objets attendent la population vaudoise le 28 septembre: trois au niveau cantonal et deux au niveau fédéral. Quorum, Mormont, droits politiques communaux, impôt immobilier et e-ID figurent au programme. Tour d'horizon des dossiers soumis au vote

Pages 3-6



Keystone/Jean-Christophe Bott

Actualité

PLR Vaud:
les priorités
de la rentrée

Pages 8-10



Ma Section

Gland consolide
ses forces pour
2026

Page 13



Portrait

Rencontre avec
Ismail Hussein,
syndic d'Ogens

Pages 14-15



Initiatives cantonales, nouvel accélérateur de polarisation



Par
Nasrat Latif
Rédacteur en chef

Pas moins de trois objets cantonaux figurent au menu des votations du 28 septembre. Ce rendez-vous automnal marque l'ouverture d'une nouvelle séquence politique à l'approche des

échéances électorales, avec plusieurs autres votations populaires en ligne de mire. La singularité ne réside pas tant dans la tenue de scrutins cantonaux en soi, mais dans la nature des enjeux qu'ils portent: des dossiers de fonds qui imposeront de véritables affrontements politiques et qui, par leur intensité, préfigurent déjà les débats des prochaines années.

Trois objets cantonaux, en particulier, sont à relever: l'initiative «Sauvons le Mormont» du 28 septembre, celle visant à instaurer un salaire minimum et celle pour une baisse d'impôt de 12%, sur lesquelles nous voterons plus tard. Trois propositions, trois visions de

la société, dont la portée dépasse les seuls aspects politiques, financiers ou économiques. Elles mettront à l'épreuve la capacité de chaque camp à clarifier son cap, à mobiliser son électorat et à convaincre au-delà de sa base.

Ce qui frappe aussi, c'est le recours croissant aux outils de démocratie directe par des acteurs déjà impliqués dans les institutions: syndicats, milieux économiques, et même partis politiques. C'est le signe d'une évolution sensible de la culture politique vaudoise, où l'arène populaire prend une place grandissante dans les rapports de force. Cette dynamique, loin du compromis, risque d'accentuer les frictions et d'alimenter une polarisation qui ne dit pas son nom. Dans ce contexte, l'enjeu est d'avoir des positions claires et assumées.

Les prochaines campagnes de votation vaudoises s'annoncent ainsi plus contrastées, plus rudes et peut-être aussi plus déterminantes qu'on ne l'imagine.

Courrier des lecteurs

L'opinion de Florence Bettschart-Narbel publiée dans Vaudois! n°4 («La Suisse romande mise sur une voie de garage par les CFF») soulève des enjeux réels, mais il est important d'élargir l'analyse.

Le déséquilibre évoqué entre Suisse romande et alémanique n'est pas qu'une question de priorités techniques ou logistiques — il tient aussi à des facteurs culturels. En Romandie, les oppositions aux projets d'infrastructure sont plus marquées, freinant parfois leur réalisation, ce qui n'est pas sans conséquences sur les délais et la planification. Il serait par ailleurs inexact de prétendre que les CFF gèrent les priorités de manière exclusivement nationale et centralisée. La présence d'une direction romande, d'équipes stratégiques implantées à Renens, et d'une volonté affirmée de représenter équitablement toutes les régions au sein de l'entreprise montrent le contraire. Enfin, la réalité des arbitrages est plus nuancée: certaines repriorisations peuvent temporairement défavoriser la Romandie, mais d'autres affectent aussi des régions alémaniques.

Jamil Moser
Vice-président des Jeunes-libéraux-radicaux vaudois

Exprimez-vous!

Votre avis nous intéresse. Envoyez votre courrier à contact@vaudois.media ou à **Journal Vaudois!, PLR Vaud, place de la Riponne 1, 1005 Lausanne**. La rédaction se réserve le droit de raccourcir les textes, qui doivent être signés. Aucune lettre anonyme n'est publiée.

SOMMAIRE

■ Philippe Miauton

Non à la modification du quorum

Page 3

■ Nicolas Suter

Non à l'initiative sur le Mormont

Page 4

■ Jérôme Thuillard

Non aux droits politiques, oui à l'e-ID

Page 5

■ Daniel Ruch

Non à l'arrêté féd. sur l'impôt immobilier

Page 6

■ Florence Bettschart-Narbel

Présidente PLR Vaud

Page 7

■ Actualité

Rentrée politique du PLR Vaud

Pages 8-10

■ Parti pris

Hommage et nominations

Pages 11-12

■ Ma section

Gland

Page 13

■ Portrait

Ismaïl Hussein, syndic d'Ogens

Pages 14-15

■ IA Point comme nous

Trump: Tariff Pop!

Page 16

Ratatambouille électorale



Par
**Philippe
Miauton**

Député, Directeur de
la Chambre vaudoise
du commerce et de
l'industrie (CVCI)

Le phénomène est aussi vieux que les systèmes électoraux. Au sortir d'une élection, dès qu'un parti s'estime victime du quorum de 5%, il faut modifier le système. Ce n'est jamais la faute des électeurs, ni de son programme ou de ses candidats: le coupable c'est le système.

Les Vert'libéraux l'ont tenté il y a moins de dix ans, puis le flambeau a été repris par les Libres, désormais soutenus par les Vert'libéraux, le Centre et... la gauche, au nom d'une plus grande représentativité des tendances politiques et du respect de tous les votes des électeurs.

«Cette tambouille électorale ouvre grand les portes d'apparetements de nécessité entre soi, de petites formations sans véritables programmes communs»

Leur proposition est simple. Aujourd'hui, lors des élections pour le Grand Conseil ou les communales, ce sont les listes qui doivent passer ce quorum. Et ce, qu'elles appartiennent ou non à un apparetement. Ainsi, un parti appareté qui ne pèserait pas 5% dans son arrondissement ou sa commune, serait éliminé s'il est seul

ou serait soustrait du score de l'apparetement. Demain, selon la proposition qui nous est soumise au vote, le quorum est maintenu pour les partis seuls, mais un détail change, et il a son importance. Un parti qui individuellement ne passerait pas les 5% ne serait plus exclu s'il est au sein d'un apparetement dont le score total, avec les autres partis, franchit cet écueil de 5%.

C'est ce que la majorité du Grand Conseil a adopté contre le PLR et l'UDC. Refusant au passage des propositions plus respectueuses du système comme, dès lors qu'il y aurait ce changement de procédure, d'augmenter le quorum à 7% voire, dans une autre proposition, de carrément supprimer tout apparetement dans le canton.

On comprend bien la démarche qui construit une solution toute faite pour les partis qui veulent s'appareter. Las, au-delà des calculs électoraux d'épiciers, cette modification aurait des conséquences néfastes dans le processus électoral. Cette tambouille électorale ouvre grand les portes d'apparetements de nécessité entre soi, de petites formations sans véritables programmes communs, soit des formations installées qui feront automatiquement des apparetements pour espérer davantage de sièges. Pourquoi ne pas fusionner dès lors? La démultiplication de listes menace ensuite. A l'échelle des arrondissements, il sera tentant au sein des partis de monter, comme c'est le cas aux Fédérales, des listes jeunes, femmes, seniors, Sud, Nord...

Voilà qui videra au final le quorum de son sens, dont l'ob-

jectif premier reste d'éviter l'émiettement des résultats et de fixer des devoirs aux partis pour être représentés. Surtout au regard des «petits» arrondissements électoraux vaudois, avec peu de sièges. Notre système électoral mérite donc mieux qu'un changement de loi qui ne sert qu'une seule alliance plutôt que l'ensemble des partis. Je ne peux m'empê-

«A l'échelle des arrondissements, il sera tentant au sein des partis de monter, comme c'est le cas aux Fédérales, des listes jeunes, femmes, seniors, Sud, Nord...»

cher par ailleurs de faire remarquer qu'aussi bien le Centre et les Libres sont parvenus lors d'autres élections cantonales à passer le quorum avec le système actuel. Quant aux Vert'libéraux, ils sont désormais installés dans le paysage. Pourquoi donc changer un système qui leur a réussi?

Publicité

**Fiduciaire
PAUX Conseils
& Gestion**

- **Conseils fiscaux**
- **Gérance/ Administration PPE**
- **Comptabilité**

Rue de la Gare 15 - 1110 Morges
Tél. 021 803 73 11
info@paux.ch - www.paux.ch

Non à l'initiative «Sauvons le Mormont», oui à l'économie circulaire



Par
Nicolas Suter

Député, Chef
de groupe PLR

Le 28 septembre, les Vaudoises et les Vaudois voteront sur l'initiative «Sauvons le Mormont» et le contre-projet direct du Conseil d'Etat. Le Grand Conseil et le PLR vous invitent à refuser l'initiative et à lui préférer le contre-projet.

L'initiative «Sauvons le Mormont» est une initiative extrémiste qui vise à inscrire dans la Constitution l'interdiction de toute exploitation du site du Mormont, si ce n'est pour l'agriculture et la sylviculture (nouvel art. 52b) ainsi qu'à privilégier les alternatives au ciment et au béton dans la construction (modification de l'art. 56).

«Cette initiative met en péril plus de 150 emplois directs à la carrière du Mormont et à la cimenterie Holcim, ainsi que de nombreux emplois indirects»

Cette initiative met en péril plus de 150 emplois directs à la carrière du Mormont et à la cimenterie Holcim, ainsi que de nombreux emplois indirects. Une sortie rapide du béton nuirait à l'économie, alors que les alternatives ne sont pas encore éprouvées.

L'initiative est en contradiction avec un jugement du Tribunal fédéral (TF) reconnaissant la cimenterie comme site d'impor-

tance nationale, non seulement en termes environnementaux, mais également pour son rôle d'approvisionnement du pays. Une interdiction mènerait à une longue incertitude judiciaire, puisque le texte du nouvel article 52b serait clairement contraire à l'arrêt du TF. Sans oublier que le ciment qui ne sera pas produit localement serait importé, générant ainsi environ 60'000 passages de camions supplémentaires par an. La cimenterie valorise chaque année 200'000 tonnes de déchets comme combustible dans son four à haute température, réduisant d'autant les besoins de décharges spécialisées, ceci tout en alimentant 2'000 ménages en énergie thermique par son réseau de chauffage à distance.

Les autorités cantonales ont reconnu certains enjeux liés au Mormont et ont élaboré un contre-projet consensuel, combinant protection du site et soutien à l'économie circulaire. Le contre-projet est double, il y a d'abord un contre-projet indirect qui inscrit dans une loi cantonale la protection du site du Mormont (art 33a LPrPNP). Cette disposition validée par le Grand Conseil s'aligne sur l'arrêt du TF en garantissant une exploitation raisonnée du site dans le périmètre autorisé, tout en ex-

cluant une éventuelle extension. A cela s'ajoute un contre-projet direct, objet de la votation du 28 septembre, sous la forme d'un nouvel article constitutionnel (art. 56a) qui institue le principe de l'économie circulaire.

L'économie circulaire n'a certes pas attendu ce nouvel article constitutionnel pour lancer

«Le ciment qui ne sera pas produit localement serait importé, générant ainsi environ 60'000 passages de camions supplémentaires par an»

son envol, il n'en reste pas moins que pour nos entreprises et pour un pays aux matières premières indigènes limitées, le développement de l'économie circulaire est essentiel.

Il est primordial de refuser clairement l'initiative extrême «Sauvons le Mormont» et de lui préférer tout aussi clairement le contre-projet équilibré qui est en ligne avec l'arrêt du TF. Ce contre-projet permet une exploitation du Mormont de manière respectueuse et met en lumière l'importance de l'économie circulaire pour notre canton et notre économie.

Publicité

Machines-Services – Bernard Thonney

Vente et réparation de toutes
 marques de tondeuses,
 tronçonneuses, fraiseuses,
 scarificateurs, débroussailluses,
 machines viticoles et communales.

Route du Jorat 8
 1073 Mollie-Margot
 021 781 23 33
 079 310 56 66
 b.thonney@bluewin.ch
 www.machineservices.com

Droits politiques communaux: non à la modification de la Constitution



Par
Jérôme Thuillard

Secrétaire général
PLR Vaud, Conseiller
communal Romanel-sur-Lausanne

Le 28 septembre, la population vaudoise s'exprimera sur une modification de la Constitution concernant les droits politiques communaux pour les étrangères

et les étrangers. Elle vise à réduire le nombre d'années de résidence pour voter et participer à une élection au niveau communal. Ainsi, nous passerions de dix à cinq ans de résidence en Suisse exigés, dont trois dans le canton de Vaud, pour les titulaires d'un permis B ou C.

Opposé à cette modification, le PLR Vaud estime que la naturalisation doit rester l'unique moyen de pouvoir voter pleinement. Il s'agit de voir le vote comme la consécration d'un processus exigeant et de longue haleine. Ce n'est pas un outil d'intégration, mais le résultat

d'une volonté claire de faire partie d'une communauté. Si le droit de vote est facilité, on diminue le poids de cette intégration dans le processus.

De plus, le droit de vote ne doit pas être fractionné aux trois niveaux étatiques. Là aussi, la naturalisation permet l'exercice des droits politiques de manière pleine et entière. Cette vision correspond aux valeurs PLR de responsabilité individuelle: des droits, bien évidemment, mais aussi des devoirs.

e-ID: oui à un outil fiable

Au niveau fédéral, nous nous prononcerons également sur la future Loi fédérale sur l'identité électronique et d'autres moyens de preuves électroniques, ou Loi sur l'e-ID: de quoi parle-t-on?

Lors d'activités en ligne, tout un chacun doit pouvoir prouver son identité. Ainsi, il est utile d'avoir un moyen de preuve électronique rapide et fiable. Dans cette optique, l'idée d'un tel moyen est dans l'air du temps depuis quelques années et a même été portée devant le peuple, qui a rejeté le premier projet en votation populaire le 7 mars 2021. A l'époque, la raison principale était que l'e-ID aurait été exploitée par le secteur privé.

La nouvelle mouture proposée, elle, sera supportée techniquement par la Confédération et cet aspect garantit la sûreté de l'exploitation des données. Facultative et gratuite (il suffit de posséder une carte d'identité), l'e-ID sera intégrée à une application pour smartphone. Outre l'utilisation sur Internet, il s'agira également de pouvoir par exemple conclure un contrat auprès d'un opérateur téléphonique de manière simplifiée et électronique. De plus, l'application fonctionnera comme un porte-monnaie numérique et permettra d'avoir son permis de conduire en tout temps au creux de la main. Elle facilitera ainsi les démarches administratives en ligne et chaque citoyen

restera libre de l'utiliser ou non, et seul le minimum de données nécessaires sera stocké.

Le PLR s'engage depuis plusieurs années pour limiter la bureaucratie en général, et en particulier sur l'identité électronique. Ainsi, l'entier du groupe parlementaire aux Chambres soutient le projet et le congrès cantonal du 25 juin s'est également prononcé en sa faveur, tout comme l'Assemblée des délégués du 28 juin.

Résidences secondaires: non à une taxe inefficace et injuste



Par
Daniel Ruch
Conseiller national

Le 28 septembre, le peuple suisse se prononce sur l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires. Si elle entre en vigueur, la nouvelle loi imposerait annuellement – à hauteur de 1% à 3% de leur valeur fiscale – les résidences secondaires occupées moins de 180 jours par an. A l'instar du PLR, je m'oppose fermement à cette taxe, estimant qu'elle est à la fois injustifiée, inefficace et contraire à une lecture équilibrée du droit suisse.

Tout d'abord, cette loi introduit une pénalisation arbitraire de la propriété privée. De nombreux propriétaires de résidences secondaires ont investi dans ces biens pour des raisons familiales ou patrimoniales, sans spéculation. La taxation annuelle de ce bien, fondée sur une occupation estimée, difficilement contrôlable, ouvre la porte à une administration intrusive, bureaucratique et coûteuse. De plus, elle risque également de décourager l'investissement immobilier dans des régions qui peinent déjà à attirer des résidents permanents.

Du point de vue du droit suisse, rappelons que la Constitution fédérale, dans son article 26, garantit la protection de la propriété. Si les cantons

disposent d'une compétence en matière fiscale (art. 3 Cst.), celle-ci doit respecter le principe de proportionnalité. Or, faire peser une taxe supplémentaire sur un usage légal et souvent modeste de la propriété va bien au-delà d'un équilibre fiscal raisonnable. De surcroît, la loi semble ignorer les conséquences de l'initiative Weber acceptée en 2012, qui limite déjà à 20% la part de résidences secondaires par commune, ce qui freine structurellement leur développement sans qu'il soit besoin de les surtaxer.

«La taxation annuelle de ce bien, fondée sur une occupation estimée, difficilement contrôlable, ouvre la porte à une administration intrusive, bureaucratique et coûteuse»

En termes d'efficacité, cette mesure risque donc de rater sa cible. Les projections de recettes sont faibles et incertaines. La loi, en visant les résidences secondaires, prétend lutter contre les logements

vides, mais elle n'offre aucune garantie que ces biens seront mis sur le marché locatif ou

«Ce n'est pas en ajoutant des couches d'impôts que l'on résout la crise du logement (...), mais bien en favorisant la liberté d'entreprendre, l'investissement et la responsabilité individuelle»

vendus. Elle s'inscrit donc davantage dans une logique punitive que dans une réelle politique du logement.

Comme le PLR, je soutiens une politique de logement pragmatique, fondée sur des incitations à la rénovation, à la densification intelligente et à l'assouplissement des contraintes pour la construction de logements principaux. Ce n'est pas en ajoutant des couches d'impôts que l'on résout la crise du logement, j'en suis persuadé, mais bien en favorisant la liberté d'entreprendre, l'investissement et la responsabilité individuelle.

Publicité

PROPOSITIONS
TRAITEUR, APÉRITIFS

P. Clément
BOULANGERIE - CONFISERIE
021 861 29 77 - boulangerieclément.ch

Daillens-Bottens-Cuarnens-Ecublens
La Sarraz-Penthaz-Aclens

SPÉCIALITÉ
CORDON BLEU

L'Épicentre
RESTAURANT - BOTTENS
021 862 10 10 - epicentre-bottens.ch

Ne nous Trumpons pas de coupable



Par
**Florence
Bettschart-Narbel**
Présidente PLR Vaud,
Députée

Le coup est rude: avec l'annonce de droits de douane de 39% sur certains produits suisses, les Etats-Unis frappent nos exportateurs et nos entreprises en plein cœur. Des milliers d'emplois sont menacés, et c'est tout un pan de notre prospérité qui se retrouve fragilisé. Aussitôt, une partie de la classe politique et des commentateurs ont cherché un responsable: la présidente de la Confédération, Karin Keller-Sutter. Cette accusation est à la fois injuste et dangereuse. Le problème n'est pas à Berne, il est à la Maison-Blanche.

Donald Trump n'en est pas à son coup d'essai. Lors de son premier mandat, il avait déjà démontré son mépris pour les règles de l'OMC et sa propension à utiliser les tarifs douaniers comme une arme électorale. Son style est celui d'un président imprévisible, qui annonce aujourd'hui une ouverture et impose demain des sanctions. Un jour il signe un accord, le lendemain il le déchire. Il n'hésite pas à trahir ses propres engagements si cela sert sa popularité intérieure. Prétendre que la Suisse aurait pu empêcher une telle politique, c'est ignorer la réalité brute: nous sommes face

à un partenaire versatile, qui ne respecte pas la parole donnée.

Mais tirer cette conclusion ne suffit pas. Car si nous savons que Trump agit ainsi, la vraie question est: comment la Suisse s'en protège-t-elle? Or là, force est de constater nos faiblesses. Nous avons trop longtemps cru que la neutralité et la qualité de nos produits nous mettraient à l'abri. Nous avons tardé à diversifier nos marchés et surtout, nous avons laissé nos relations avec l'Union européenne s'enliser. Résultat: nous nous retrouvons isolés, incapables de nous appuyer sur une alliance solide au moment où les coups pleuvent.

«Seule une Suisse arrimée à l'Europe sera en mesure de faire face aux caprices de Washington»

C'est ici que la vérité des chiffres s'impose: notre premier partenaire économique, de très loin, ce ne sont pas les Etats-Unis, mais l'Union européenne. Plus de 51% de nos exportations et près de 70% de nos importations se font avec les pays de l'UE. L'Allemagne

seule représente environ 15% de tout notre commerce extérieur. Les Etats-Unis, malgré leur importance, ne comptent «que» pour environ 18% de nos exportations.

C'est pourquoi l'enjeu des Bilatérales III est décisif. Il s'agit désormais d'assurer un accès durable au marché européen, de renforcer notre capacité de négociation et de montrer que la Suisse ne se contente pas de subir. Rappelons ici que l'UE est dans un monde où un président américain peut renier sa signature du jour au lendemain, s'arrimer à nos partenaires européens est une assurance vitale.

Ne nous trompons pas de coupable. Ce n'est pas Karin Keller-Sutter qui a déclenché cette tempête, c'est un président américain erratique qui gouverne par impulsions et renverse ses engagements au gré de ses humeurs. Mais ce serait trop facile de nous en tenir à ce constat. La responsabilité de la Suisse, c'est de bâtir des protections durables. Cela passe par le soutien sans ambiguïté aux Bilatérales III. Car seule une Suisse arrimée à l'Europe sera en mesure de faire face aux caprices de Washington.

Publicité



d'Silence acoustique 

Bureau d'études

A l'écoute de votre silence

Acoustique des salles,
du bâtiment,
de l'environnement

021 601 44 59
www.dsilence.ch

Cinq priorités pour un canton qui avance

Par
Nasrat Latif

Le PLR Vaud a lancé sa rentrée politique en affichant ses priorités: une santé mieux concertée, une économie compétitive, moins de bureaucratie, plus de sécurité et une fiscalité équitable

La traditionnelle rentrée politique du PLR Vaud s'est tenue cette année à Lutry avec le soutien du Cercle démocratique Lausanne, en présence de cadres et membres du parti et de la presse. Ce rendez-vous a permis de rappeler les défis prioritaires qui guideront l'action des libéraux-radicaux au Grand Conseil ces prochains mois. Cinq axes ont été présentés successivement: renforcer la concertation dans le domaine de la santé, garantir la compétitivité de l'économie, alléger la charge administrative, améliorer la sécurité publique face au deal de rue et défendre l'égalité par une réforme fiscale attendue depuis des décennies.

Santé: dialoguer plutôt que centraliser

La présidente du PLR Vaud Florence Bettschart-Narbel a ouvert la rentrée en plaçant la santé au centre des préoccupations. Elle dénonce une gouvernance trop centralisée, concentrant les moyens et les décisions autour du CHUV, sans concertation suffisante avec les autres acteurs du système. «Les recours contre les décisions du Département de la santé se multiplient», rappelle-t-elle, citant la planification hospitalière, le gel de l'admission de

nouveaux médecins ou encore les restrictions imposées à l'entrée d'acteurs privés dans l'aide à domicile. Florence Bettschart-Narbel critique également les coupes annoncées dans les hôpitaux et institutions régionales, effectuées sans dialogue. Pour le PLR, ce ne sont pas les prestations d'intérêt général (PIG) qui doivent être remises en cause, mais bien la gestion des moyens attribués au CHUV, cloisonnée et inefficace.

Afin de sortir de cette logique en silo, le PLR Vaud demandera par une résolution la tenue d'États généraux de la santé. L'objectif: établir un diagnostic clair, définir les priorités et rassembler autour d'une même table tous les acteurs concernés – hôpitaux régionaux, cliniques, médecins, associations de patients, communes et cantons. Pour la présidente, il ne s'agit pas d'un exercice de communication, mais d'un processus ambitieux pour bâtir un système de santé équilibré et durable dans l'ensemble du canton.

Economie: protéger les exportations et les emplois

Le vice-président du PLR Vaud **Loïc Bardet** rappelle qu'avec plus de 15 milliards de francs d'exportations annuelles, le



De gauche à droite: Loïc Bardet, vice-président PLR Vaud, et Anouck Saugy, chef de groupe PLR au Grand Conseil.

canton dépend fortement de relations commerciales stables. Or, plusieurs menaces fragilisent cet équilibre: un franc toujours plus fort, des offensives industrielles internationales et surtout les nouvelles taxes américaines de 39% qui pèsent sur certains secteurs.

Face à cette instabilité systémique, le parti demande des mesures à la fois fédérales et





Crédit photo: Vincent Arlettaz

ud, Florence Bettschart-Narbel, présidente PLR Vaud, Nicolas Suter, présidente Femmes PLR Vaud, Philippe Lörtscher, président Jeunes PLR Vaud

cantionales. Au niveau suisse, il insiste sur l'importance de poursuivre le dialogue avec les États-Unis, de sécuriser la voie bilatérale avec l'Union européenne, de diversifier les marchés d'exportation et de repousser la mise en œuvre de l'impôt minimal de 15% sur les multinationales. Il s'oppose également aux initiatives populaires qui introduiraient de nouvelles incertitudes économiques.

Au niveau cantonal, Loïc Bardet plaide pour un allègement de la charge administrative, une offre de formation mieux adaptée aux besoins des entreprises et une fiscalité équilibrée. Il met en garde contre la croissance de la charge salariale liée aux revendications sur le salaire minimum ou au congé parental, et réaffirme l'opposition du PLR à l'initiative «Sauvons le Morimont» en votation le 28 sep-

tembre, néfaste pour l'économie et l'emploi.

Finances: plus d'efficience

Selon le chef de groupe PLR au Grand Conseil **Nicolas Suter**, la situation des finances cantonales est claire: depuis plusieurs années, les charges augmentent deux fois plus vite que les recettes, et les comptes sont désormais déficitaires. Il rappelle que cette dérive était engagée avant même les baisses d'impôts votées en 2024. Nicolas Suter dénonce la pratique du report de charges, consistant à transférer les coûts de l'Etat sur les communes, les entités parapubliques, les citoyens ou les entreprises. Pour le PLR, cette méthode est non seulement injuste, mais inefficace. L'Etat doit revoir son



propre fonctionnement et chercher des gains d'efficience.

Le parti plaide pour une réforme profonde de l'administration, en repensant, mutualisant et digitalisant certains processus internes. Les comptes déficitaires doivent être vus comme une opportunité de moderniser l'action de l'Etat plutôt que d'augmenter la pression sur la population. L'objectif est double: maintenir les prestations publiques attendues, tout en poursuivant les baisses d'impôts et en allégeant la charge administrative.



Sécurité: apaiser l'espace public

Le président des Jeunes libéraux-radicaux vaudois **Philippe Lörtscher** évoque la sécurité dans l'espace public, en particu-

Publicité



**Gaudard
Energies**

Av. de Boveresses 54,
1010 Lausanne
021 711 12 13
info@gaudard.ch



**ÉLAGAGE
GÉNIE
FORESTIER
BOIS-ENERGIE
TRANSPORT
STABILISATION
BIOLOGIQUE
TRAVAUX
FORESTIERS**

www.danielruch.ch
021 903 37 27
1084 Carrouge(VD)

lier face au trafic de stupéfiants. Malgré les efforts policiers, la situation n'a connu qu'une amélioration marginale. «Agir sur l'offre, c'est bien, mais agir sur la demande, c'est mieux», martèle-t-il.

Les JLRV demandent une application plus systématique des articles 60 et 63 du Code pénal, permettant des traitements institutionnels et ambulatoires pour les personnes toxicodépendantes. Ils proposent un état des lieux précis du nombre de places disponibles, du nombre de

«Aujourd'hui encore, les couples mariés, et particulièrement les femmes, subissent une double peine»

bénéficiaires et de l'efficacité des suivis, afin de mieux coordonner l'action cantonale. Pour Philippe Lörtscher, la prise en charge des consommateurs est une condi-



tion nécessaire pour rétablir l'ordre dans l'espace public, mais aussi pour répondre à un enjeu de santé publique.

Fiscalité: l'égalité devant l'impôt

La présidente des Femmes PLR Vaud **Anouck Saugy** conclut la série d'interventions sur le thème de la fiscalité fédérale. Elle salue l'adoption en juin de l'imposition individuelle, une réforme attendue depuis plus de 40 ans et qui met fin à la pénalisation du mariage. Selon

elle, cette avancée ne se limite pas à une question technique: elle touche à des principes fondamentaux comme l'égalité et la liberté de choix. Aujourd'hui encore, les couples mariés, et particulièrement les femmes, subissent une double peine: des carrières freinées et une prévoyance affaiblie en raison de la taxation du second revenu. L'imposition individuelle permet d'y mettre fin, tout en apportant un soulagement concret de 600 millions pour la population active et en favorisant l'emploi dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre.

Anouck Saugy insiste sur le fait que les outils numériques permettent de gérer cette réforme sans charge administrative excessive. Face au référendum lancé contre le projet, elle appelle à défendre cette avancée pour l'égalité et la justice fiscale.

Publicité

Confort-lit

36
ans

Offrez-vous
un **sommeil sur-mesure**

Nous vous conseillons avec soin pour trouver la **litterie idéale**

robusta
bedding



roviva



TEMPUR



YVERDON
LAUSANNE
GIVISIEZ

Av. de Grandson 60
Rue Saint-Martin 34
Route des Fluides 3

024 426 14 04
021 323 30 44
026 322 49 09

www.confort-lit.ch

Hommage à Michel Haldy

Par
Philippe Leuba

Conseiller
d'Etat honoraire

En cette fin juin s'en est allé Michel Haldy... et, avec lui, une certaine conception des institutions et de la politique. Député de Lausanne au début des années 60, puis de Lavaux plus d'une décennie plus tard, conseiller communal puis municipal à Pully, il a assumé, comme d'autres, plusieurs mandats à l'échelon communal et cantonal. Là n'était pas sa spécificité.

«Michel Haldy n'avait cure des modes politiques aussi fugaces qu'inconsistantes»



Fédéraliste intransigent, farouchement indépendant (y compris, parfois, à l'égard de son propre parti politique), dépourvu de toute ambition personnelle, il n'avait devant les yeux que le bien du Canton. «Dans un monde qui effleure tout et n'approfondit rien», selon le mot sublime – hélas, plus actuel que jamais – de Marmontel, Michel Haldy n'avait cure des modes politiques aussi fugaces qu'inconsistantes. Viscéralement libéral, il avait le souci constant de travailler avec les radicaux et les agrariens au sein de l'Entente vaudoise comme avec les associations économiques. A la fin des années 90, en y associant les députés radical Luc-Etienne Rosier et agrarien Adrien Streit, il avait saisi le Parlement cantonal d'un projet de révision totale de la loi d'impôt – projet complètement rédigé..., fait exceptionnel dans l'histoire parlementaire récente. Cette initiative législative, d'une rare cohérence, était le fruit d'un travail de longue haleine auquel furent associés

le Centre patronal, la CVCi et la CVI. Le Conseil d'Etat de l'époque avait peu goûté... cette témérité, pourtant visionnaire!

Adversaire de la proportionnelle parce que favorisant les partis au détriment des personnalités, contestant le bien fondé du Conseil national puisque trop peu fédéraliste, Michel Haldy a, pour ces raisons, refusé tout au long de sa vie de se porter candidat à la chambre basse; convaincu que la fidélité à ses convictions était, de loin, préférable à une carrière fût-elle fédérale...

«Il incarnait la plus noble manière de faire de la politique»

Doté d'une connaissance historique peu commune, d'une culture qui appartenait plus aux salons du XVIIIème qu'aux réseaux sociaux d'aujourd'hui, Michel Haldy laissera, pour tous ceux qui ont eu la chance de le connaître, une trace indélébile.

Il incarnait la plus noble manière de faire de la politique.

Que sa femme Monique, son fils Jacques – ancien député, lui aussi – et sa petite-fille Marine trouvent ici l'expression, bien insuffisante, de la dette que beaucoup, dont le soussigné, avons à l'égard de Michel Haldy.

Publicité

Votre partenaire pour vos recrutements de cadres et d'ingénieurs



Christophe.Andrae@jrmc.ch
+41 79 447 47 94

JRMC Lausanne
& ASSOCIÉS
MANAGEMENT CONSULTANTS

Un nouveau venu au PLR Vaud



Par
Jérôme Thuillard

Secrétaire général
PLR Vaud, Conseiller
communal Romanel-sur-Lausanne

Après une rigoureuse procédure de sélection, c'est avec plaisir que nous informons que **Nicolas Secretan** a été engagé à 60% par le PLR Vaud en qualité de Respon-

sable communication et campagnes.

Titulaire d'un Brevet fédéral en relations publiques, bien connu au sein du parti et ancien candidat au Conseil national, Nicolas a déjà collaboré à plusieurs campagnes et a occupé des fonctions administratives et parlementaires aux niveaux cantonal et fédéral, ainsi que dans le secteur privé. Enfin, il est cofondateur d'un atelier d'horlogerie.

Nous nous réjouissons de pouvoir compter sur ses compétences et son expertise: la communication au sens large est en effet un métier à part

entière et cette nouvelle collaboration est l'occasion pour le parti cantonal d'intensifier sa présence sur les réseaux sociaux et de porter ses positions et ses valeurs, tant à l'interne qu'à l'externe.

Le travail ne manque pas: retrouvons-nous les manches, et au boulot!

Bienvenue Nicolas.

Loïc Saugy intègre le Grand Conseil

Le PLR Vaud félicite Loïc Saugy, 31 ans, pour son élection au Grand Conseil! Nous lui souhaitons tout le meilleur dans l'exercice de ses fonctions. Le nouveau député de la Broye-Vully remplace Nicole Rapin. Un grand merci à elle pour son engagement!



Erratum – La Tour-de-Peilz

Une erreur s'est glissée dans notre précédente édition: la hausse d'impôt rejetée dans les urnes à La Tour-de-Peilz, soutenue par le PLR local, provenait d'un amendement de la Commission des finances, approuvé par le Conseil communal et auquel la Municipalité s'est ralliée à la majorité. Nous présentons nos excuses pour la confusion. [Réd.]



PLR
Les Libéraux-Radicaux
Vaud

Rejoignez- NOUS!



Agenda du PLR Vaud

6 septembre 2025

► **Université d'été**
Pully, GastroVaud

1er octobre 2025

► **Congrès** - Nyon

20 novembre 2025

► **Repas de soutien**

27 novembre 2025

► **Congrès**

Gland: une section dynamique pour une ville en plein essor

Par
La Rédaction

Le PLR Gland entame la rentrée avec énergie à l'approche des échéances électorales. Sous l'impulsion de son président, Martin Ahlström, la section a renforcé sa communication avec un nouveau site web et une présence accrue sur les réseaux sociaux.

Prochaine étape: l'Assemblée générale du 15 septembre, où seront désignés les candidats pour 2026. Deux repas de soutien sont déjà agendés, les 25 septembre et 6 février.

La législature a notamment été marquée par l'acceptation de la Tour Swissquote en 2022. Fortement engagé pour le oui,

Martin Ahlström estime que «renforcer la présence d'une telle entreprise est une chance sur le plan économique et cela fait sortir Gland de son image de cité-dortoir». Il souligne l'implication des Gens de Gland (GDG), parti majoritaire, aux côtés du PLR durant cette campagne.

**«Deux repas de soutien
sont déjà agendés,
les 25 septembre et
6 février»**

La commune a connu une croissance spectaculaire, passant de 1'500 habitants dans les années



Martin Ahlström, président du PLR Gland

1960 à 14'000 aujourd'hui. Une évolution positive, selon Martin Ahlström, à condition que les mesures d'accompagnement suivent: accueil de la petite enfance, infrastructures routières ou ferroviaires.

Autant d'enjeux qui marqueront probablement la campagne électorale à Gland, où la section entend conserver la syndication portée par Christine Girod et ses deux sièges à la Municipalité.



Distribution des nouveaux flyers en vue des élections

«Le Gros-de-Vaud, c'est une Suisse discrète, mais essentielle»



Par
Daniella
Gorbunova

Photos:
Petar Mitrovic

De lausanne au «grenier de la Suisse»: rencontre avec Ismaïl Hussein, le syndic d'Ogens (VD). Un élu déterminé à porter les combats de sa région d'adoption

Difficile de manquer Ismaïl Hussein, au centre du petit village d'Ogens, où nous le retrouvons de bon matin. C'est un vendredi d'été ensoleillé et paisible – presque claustral – dans le bucolique village de quelque 300 habitants. Le syndic, élu en 2021 avant de rejoindre les rangs du PLR dans la foulée, nous attend devant sa maison de commune. C'est un homme aussi imposant que souriant, dégageant la bienveillance d'un père de famille.

Une image qui sied à celui qui aime la politique communale aussi (mais pas que) pour l'op-

portunité qu'elle offre de s'accomplir, tout en étant présent auprès de sa femme et de ses deux filles. En entrant dans le bâtiment communal, on aperçoit quelques images, babioles et artefacts posés sur la bibliothèque de la réception. Si la commune est petite, elle n'est pas dénuée d'histoire: un site mésolithique a été découvert en 1955 sur la rive droite de l'Augine, cours d'eau qui frôle Ogens.

Un self-made man autochtone

L'informaticien de profession semble de prime abord avoir toujours été maître des lieux, et enfant du village. Mais c'est en réalité à force d'investissement dans la vie de la communauté (et d'agapes bien arrosées) que le Vaudois s'y est frayé une place de notable: la famille Hussein a posé ses valises ici en 2011.

Mais revenons à la case départ. Ismaïl Hussein voit le jour en 1983 à Lausanne, élevé au sein d'une famille multiculturelle. «Mon père est Egyptien, ma mère est Belge», précise-t-il. Arrivé en Suisse au début des années 70 pour effectuer un doctorat à l'EPFL, son père s'installe durablement dans le pays, puis y fonde sa famille. Ismaïl grandit à Pully, puis revient vivre à Lausanne à l'âge adulte. Après son apprentissage, il se marie à son tour. Lorsque le couple attend son premier enfant, l'idée de quitter la ville devient très séduisante: «Nous avons emménagé à Ogens lorsque ma première fille n'avait que onze jours. C'était une aventure toute particulière, que je ne recommande pas forcément avec un nourrisson».

A leur arrivée, le couple ne connaît personne, mais sym-



Ismail Hussein en quelques dates

1970: D'Égypte, son père arrive en Suisse pour faire un doctorat à l'EPFL

1983: Naissance à Lausanne

2011: Emménagement de la famille à Ogens après la naissance de son premier enfant

2021: Election à la Municipalité d'Ogens puis syndic quelques mois plus tard

pathise vite avec les voisins. Le père de famille ressent de plus en plus le besoin de s'intégrer véritablement sur ses nouvelles terres. Il part faire connaissance des habitants puis rejoint, pour quelque temps, la section locale des pompiers volontaires – une manière de s'intégrer rapidement avec les locaux tout en se rendant utile. Ainsi que d'ouvrir «une quantité respectable de bouteilles de blanc (rires)», précise l'ancien bénévole. «C'est aussi comme ça que j'ai commencé à m'intéresser à ce qui se passe dans la commune».

La politique, naturellement

De fil en aiguille, mieux rompu aux dynamiques et rouages d'Ogens, Ismail Hussein prend goût à la politique locale. En 2018, lors d'une élection complémentaire, on vient lui proposer de rejoindre la Municipalité, ce qu'il refuse. «A cette époque, je n'avais pas le temps, entre travail et vie de famille». Mais à force de discussions de voisinage, au sujet de l'école, des routes, ou encore des finances communales, l'idée fait son petit chemin. Il se porte finalement candidat aux élections de 2021.

Une fois élu, il rejoint la Municipalité et devient vice-syndic. Lorsque la syndique sortante décide de se retirer, elle sonde son intérêt: «Ce n'est pas moi qui l'ai demandé. En fait, la politique, pour moi, c'est venu naturellement». Sans adversaire et plébiscité par ses col-



lègues, il reçoit ainsi les clés du village.

**«La politique,
pour moi, c'est venu
naturellement»**

Depuis, il les use avec un pragmatisme tout terrien: «Je ne promets pas monts et merveilles, je fais simplement ce que je peux, là où je suis. Je fais toujours de mon mieux et je n'ai qu'une parole. Ici, on est dans une petite commune. On ne fait pas de la politique politicienne. Ce qui m'intéresse, c'est de répondre aux besoins concrets des gens». Avec pour exemple récent la réfection du réseau d'eau potable, un chantier d'ampleur mené en coordination avec les autorités cantonales.

Défendre le «grenier de la Suisse»

Ismail Hussein se voit aussi comme un ambassadeur et défenseur du patrimoine local: «Le Gros-de-Vaud, c'est une Suisse discrète, mais essentielle». Le «grenier à blé» du pays – comme on surnomme la région, avec plus de 60% de son territoire en zone agricole – mérite à son avis d'avoir davantage de leviers en politique. «On est souvent oubliés à Lausanne ou à Berne. Pourtant, ici, on bosse

dur. On joue un rôle important au niveau national».

Cela à l'heure où le Conseil d'Etat vaudois va, justement, soumettre au Grand Conseil une demande de crédit de 6,2 millions pour financer un projet de «développement régional agricole», comme on l'apprenait fin mai. Dans le but d'augmenter la valeur ajoutée autour de la filière céréalière.

**«On est souvent oubliés
à Lausanne ou à Berne.
Pourtant, ici, on bosse dur.
On joue un rôle important
au niveau national»**

S'il souhaite se rapprocher du monde agricole, et le valoriser au-delà de la région, l'éducation et la transition vers la vie professionnelle, ainsi que l'intégration des étrangers sont aussi des thématiques qui lui tiennent à cœur. Celui qui se dit, au fond, «très libéral», est un fervent défenseur de «la liberté individuelle et la responsabilité», autant qu'un esprit plus modéré et ouvert concernant les questions liées à l'immigration, par exemple.

Tariff Pop !

Par
Politik-AI

Texte: Nasrat Latif

Une grille, des couleurs vives, des traits répétés: l'icône n'est plus Marilyn ou Mao, mais Donald Trump, omniprésent, sériographié comme un produit dérivé – à l'image de sa casquette estampillée «4 MORE YEARS» («4 ans de plus») qu'il présentait fièrement à un Macron et un Zelensky médusés. Sur certaines cases, un grand signe \$ jaillit, sur d'autres s'imprime un brutal «39%». La référence à Warhol n'est pas qu'un clin d'œil esthétique: elle dit la vérité du moment. Dans l'Amérique trumpienne, la politique commerciale se réduit à la répétition industrielle de «l'art» du deal, à la tête du client.

Car voici revenu le temps des grands tarifs punitifs. Les importations suisses sont frappées de droits de douane à 39%. Washington ne discute plus, elle (s'en) tamponne. Peu importe que la Suisse ait joué les bons élèves: face à l'«America First», le sérieux helvétique se heurte au rouleau compresseur d'un protectionnisme assumé.

Trumpy trouve son compte: se hisser en icône bling-bling, star de son propre système, maître



de la taxe comme du show. Et la Suisse découvre, à ses dépens, que la régularité des horloges ou la prudence diplomatique n'impressionnent plus.

Ainsi, de case en case, Trump se multiplie, dollar et 39% en étendard. Un art pop, une po-

litique pop: criarde, répétitive, implacable. Et dans la série, il n'y a pas de portrait pour Helvetia. Seulement la facture.

Abonnez-vous à **Vaudois!**

Recevez chez vous le média d'opinion libérale-radical, 10x par an

- Abonnement 12 mois: **CHF 100.-**
- AVS, apprentis et étudiants: **CHF 55.-**
- Entreprise et soutien: **CHF 150.-**

www.vaudois.media



vaudois.media/abonnement

Impressum: Tirage: 10'000 exemplaires, imprimés en Suisse - Éditeur: Parti libéral-radical vaudois (PLR Vaud) - Rédaction: Nasrat Latif (rédacteur en chef), Daniella Gorbunova (journaliste), Thierry Gana (graphiste), Petar Mitrovic (photographe), Louise Cordier (correctrice) - Abonnement 1 an/10 numéros: CHF 100.- tarif normal, CHF 55.- AVS, apprentis et étudiants, CHF 150.- Entreprise et abonnement de soutien - Adresse: Vaudois! Le média d'opinion libérale-radical, Place de la Riponne 1, 1005 Lausanne, contact@vaudois.media - Création et réalisation: Nokté Média, Place de la Gare 10, 1003 Lausanne - Publicité: Urbanic, chemin de Sous-Mont 21, 1008 Prilly, info@urbanic.ch - Impression: PCL Print Conseil Logistique SA